

Extrait du Internet : Cultures et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

# **Le piratage, un avantage pour la photographie ?**

- DLST Mag' - L'art et le piratage -

Date de mise en ligne : mardi 1er avril 2008

---

**Internet : Cultures et Communication**

---

« Oué !! j'ai téléchargé le dernier album de Nightiwh en cinq min et gratos ! ». Non ce n'est pas un rêve. Cette pratique est très répandue sur le web. C'est ce que l'on appelle le piratage. Pour être plus juste, on appelle piratage la confection de manière illicite des supports sonores et audiovisuels protégés par le droit d'auteur. Toute personne qui en met à disposition, qui en vend, en offre ou tout simplement qui les importe se dit pirateur, ... On retrouve cette pratique principalement pour les films et la musique.

J'ai décidé d'aller explorer un peu le monde de l'internet pour trouver d'autres supports touchés par le piratage. J'ai trouvé le domaine de la photographie. Depuis quelques années il s'est fortement développé grâce à l'évolution des appareils numériques mais surtout grâce à l'internet.

Il existe différents sites comme Flickr qui proposent à des internautes du monde entier d'afficher leurs photos, d'avoir des commentaires ou des relations avec d'autres membres. Cela a permis à de nombreux photographes de se faire connaître, d'apprendre de nouvelles techniques ou d'avoir des conseils.

Le problème qui se pose est que tout internaute peut télécharger les photos qui sont pourtant protégées par des droits d'auteurs soit en faisant une copie d'écran, soit en la téléchargeant tout simplement. En d'autres termes si la personne qui télécharge la photo n'a pas l'accord alors il est pirateur. Il existe cependant des restrictions comme empêcher le téléchargement, ou diminuer la qualité des photos. Cependant parfois cela ne suffit pas !

[Laurence Terras](#) qui est une utilisatrice de Flickr s'est fait pirater ses photos à plusieurs reprises. Elle en a retrouvé sur des blogs, sur des sites publicitaires, et même dans un article défendant une religion ! Au cours d'une [interview](#), elle m'a fait part de son expérience face à cet acte illicite.

Actuellement on ne peut pas sanctionner le piratage aussi facilement que l'on pourrait le penser. Il faut porter plainte et bien souvent déboursier de sa poche pour emmener cette personne en justice. Laurence a tenté de punir un de ses pirateurs qui s'était approprié une de ses photos. Elle a écrit un mail aux gérants de Flickr pour que le compte de ce voleur soit supprimé. Cependant la seule réponse qu'elle a eu était un mail en anglais où elle n'a pas pu comprendre comment se battre contre cette personne. 13 mois après la personne possède toujours sa photo sur son compte Flickr.

Il est donc difficile de lutter contre le piratage. Nous pouvons par exemple marquer les photographies avec notre nom comme celle ci :



Laurence a utilisé une méthode plus radicale : « J'ai limité mes uploads à une résolution de 600 pixels max pour que personne ne puisse faire quelque chose avec. » C'est avec regret qu'elle a découvert le résultat : une diminution d'environ 90% de son nombre de visiteurs ! Cette expérience lui a donné une leçon : « Si je devais revenir en arrière, je ne bloquerais peut-être pas autant mon compte. J'ai bloqué des gens qui faisaient en sorte de me faire connaître. C'est relativement dommage. J'ai réagi pour bloquer les utilisations avec lesquelles je n'étais pas du tout d'accord (pub, propagande...) et j'ai également bloqué "ma propre pub". » Pour Laurence\_ le piratage a été un

## Le piratage, un avantage pour la photographie ?

---

véritable avantage jusqu'à ce qu'elle le bloque.

Prendre une photo pour soit même n'est pas intéressant. On veut que tout le monde puisse l'admirer pour avoir une éventuelle reconnaissance de son travail. Il faut donc peut être prendre le risque d'avoir affaire au piratage pour y arriver et être reconnu...

*Post-scriptum* : [L'interview de Laurence](#)